

ivret

Les
Su
éco
mob

Suivi du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports

Groupe thématique n°2
Les éco-mobilités

Le jeudi 11 février 2016

SOMMAIRE

La démarche en quelques mots	1
Le SRIT	1
Le suivi du SRIT	2
Les étapes clés	3
Les groupes thématiques	4
Les animateurs de l'atelier	6
Le contenu du groupe thématique n°2	9
Programme de la séance	12
Organisation des groupes thématiques	13
Remerciements	14

LA DEMARCHE EN QUELQUES MOTS

Le SRIT

Conformément à l'article 14-1 de la LOTI ¹ modifié par l'article 17 de la loi du 13 août 2004 qui érige les SRIT (Schémas Régionaux des Infrastructures et des Transports), la Région Réunion a été chargée de l'élaboration du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT) de La Réunion. Son rôle a d'ailleurs été renforcé par la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale qui lui donne le rôle de chef de file dans le domaine de l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transports.

Le SRIT de La Réunion s'inscrit dans la continuité du SAR (Schéma d'Aménagement Régional) et du SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie) et fixe des objectifs stratégiques à l'horizon 2020-2030.

1

Il a été élaboré dans une démarche partenariale associant les différents acteurs de l'aménagement du territoire et des transports. Il définit les orientations stratégiques pour organiser tous les types de déplacements et développer une mobilité durable pour l'île de La Réunion à l'horizon 2020-2030. Ce document de planification concerne à la fois le transport public de personnes, leurs mobilités, le transport de marchandises ainsi que les infrastructures terrestres, maritimes et aériennes correspondantes.

Ainsi, les principales orientations du SRIT sont de :

- Diminuer notre dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre ;
- Disposer d'une offre mieux équilibrée entre transport individuel et transport collectif ;
- Maîtriser la congestion routière ;

¹ Loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs



- Améliorer l'offre en infrastructures pour les modes doux ;
- Décliner un plan d'actions réaliste, financé et contrôlé.

Ce document s'articule autour de sept objectifs :

- Les transports en commun,
- Les éco-mobilités,
- Les infrastructures et les trafics routiers,
- Améliorer l'offre et les services pour favoriser l'usage des modes doux,
- Adapter les infrastructures portuaires au trafic de marchandises et améliorer la logistique,
- Renforcer la compétitivité de l'offre aéroportuaire,
- Mise en œuvre des projets portés par le SRIT.

Ces sept objectifs ont ensuite été déclinés en un plan de 12 actions prioritaires ayant fait l'objet de fiches détaillées (enjeux/objectifs, principes-descriptifs de l'action, points d'attention spécifiques, éléments de programmation, indicateurs de suivi/d'évaluation, références).

Le suivi du SRIT

2

Dans la fiche action n°12 « Evaluation et suivi des actions du SRIT » il est défini l'objectif suivant :

« Le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports de La Réunion (SRIT) est composé de 12 fiches actions corrélées à des objectifs spécifiques. Pour chacune de ces actions, des indicateurs ont été identifiés.

Ces indicateurs ont pour objectifs :

- De mesurer l'avancement de la mise en œuvre de ces actions ;
- D'évaluer le coût et l'efficacité des actions au regard des objectifs préalablement fixés ;
- D'identifier les dysfonctionnements et de proposer les mesures correctives dans le cas où il devient irréaliste d'atteindre les valeurs cibles fixées. »

Selon cette fiche action n°12, il s'avère donc nécessaire de mettre en place une organisation destinée à suivre et mesurer les actions du SRIT.

La mise en œuvre de ces actions devra s'accompagner d'un volet animation s'appuyant sur des actions de communication et de sensibilisation.

Dans ce cadre, l'AGORAH met actuellement en œuvre une démarche partenariale, en vue de définir les indicateurs de suivi du SRIT pour les évaluer et en assurer le suivi.

Les objectifs et les missions du suivi et de l'animation du SRIT sont notamment les suivantes :

- **Observation exhaustive et homogène** des transports et déplacements sur le territoire ;
- **Analyse dynamique des données** (indicateurs de suivi, analyse de données, spatialisation des données SIG) ;
- **Rôle de centralisation et d'agrégation des données** ;
- **Outil d'aide à la décision concertée**, à usage de planification, à destination des collectivités ainsi que des aménageurs et commercialisateurs ;
- **Communication** autour du suivi et de l'animation du SRIT à La Réunion.

3

Les indicateurs de suivi sont un outil d'évaluation centré autour de données fiables, précises, mesurables et actualisables annuellement.

Les étapes clés

Le suivi des actions du SRIT pourra se faire grâce à 4 étapes majeures déclinées ci-dessous :

- Définition des indicateurs de suivi comprenant :
 - la description,
 - le périmètre,
 - le fournisseur et propriétaire de la donnée,
 - la période de référence,
 - la fréquence d'actualisation,
 - la méthode de calcul,
 - la méthodologie à mettre en œuvre pour les évaluer et en assurer le suivi.
- Etablissement d'une fiche de données propre à chaque indicateur.



- Présentation et validation des indicateurs et des fiches de données lors des groupes thématiques, puis aux instances décisionnelles définies dans la gouvernance.
- Consignation de ces indicateurs dans le tableau de bord des actions du SRIT actualisé annuellement en vue de faire l'objet d'analyses thématiques et transversales.

Les groupes thématiques

Six groupes techniques seront organisés durant le 1^{er} trimestre 2016. Ils permettront d'aborder les thématiques suivantes :

- Groupe thématique n°1 : Les transports en commun ;
- Groupe thématiques n°2 : Les éco-mobilités ;
- Groupe thématique n°3 : Les infrastructures ;
- Groupe thématique n°4 : Les modes doux ;
- Groupe thématique n°5 : Le Transport de marchandises/logistique, aménagements portuaires et développements aéroportuaires ;
- Groupe thématique n°6 : Observatoire.

4

L'objectif des groupes est d'échanger sur les premiers indicateurs proposés afin de valider conjointement la méthodologie de suivi.

Ainsi, les groupes thématiques seront organisés de la manière suivante :

- La présentation par l'AGORAH d'une proposition d'indicateurs thématiques à débattre ;
- L'évaluation de la méthodologie proposée ;
- La validation de la méthodologie et des indicateurs retenus.

En effet, la méthodologie proposée a pour objet de définir les indicateurs : leur périmètre, les modalités de collecte de la ressource et de mettre en place une gouvernance destinée à suivre les actions du SRIT. Ces éléments devront être le résultat de l'expression participative des partenaires.

Les groupes thématiques permettront éventuellement de faire évoluer la méthodologie initiale pour :

- Développer et enrichir les indicateurs ;
- Elargir le champ d'observation ;
- Adopter une vision qualitative pour un suivi de la gestion durable du territoire.

Concernant la méthodologie d'actualisation, il s'agira également de mettre en place des moyens pour le suivi du SRIT notamment via :

- La mutualisation des données avec les partenaires identifiés ;
- L'appui sur les personnes ressources identifiées.



LES ANIMATEURS DE L'ATELIER



Karim LECHLECH

Directeur Transports et Déplacements à la Région Réunion

Ingénieur issu de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon et titulaire d'un DESS en aménagement et développement local, il a su acquérir une solide expérience au sein de différentes collectivités ou aménageurs de l'île.

Avec une parfaite connaissance du territoire réunionnais, de ses spécificités et problématiques il a pu notamment œuvrer en tant que Directeur Technique au Groupement Intercommunal du Sud, de la SODEGIS ou encore de la Mairie de Saint-Leu et en tant que Directeur Général des Services au sein de la Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion.

Aujourd'hui directeur du service Transports et Déplacements à la Région Réunion, il s'avère être un expert des thématiques en lien avec les mobilités durables et l'aménagement du territoire.

6

Nelly LAURET

Chargée de mission Transports et Déplacements à la Région Réunion



Diplômée en transports, elle dispose d'une expérience de 2 ans dans le domaine des transports de marchandises (affrètement) et travaille depuis 4 ans en tant que chargée de mission au sein de la Direction Transport et Déplacements de la Région Réunion.

Ces expériences lui ont permis non seulement d'acquérir des compétences liées à l'exploitation et à l'organisation des transports (transport de marchandises) mais aussi de disposer de connaissances en termes de pilotage et de suivi de projets. Les projets qu'elle mène lui permettent d'aller à la rencontre des acteurs du territoire et de mieux appréhender les enjeux liés aux déplacements à La Réunion.





Delphine DE DEA
Directrice Générale, AGORAH
Urbaniste qualifiée OPQU

Formée à la sociologie urbaine et à la gestion de projets complexes, c'est un ancien aménageur et un responsable d'études prospectives et évaluatives issues de politiques publiques nationales et territoriales.

Cette expérience lui a permis de diriger pendant quatre ans le Pôle Points d'étape de l'ANRU (Direction de la Stratégie et du Développement des Programmes), et de piloter des programmes innovants et d'ampleur pour des maîtrises d'ouvrage publiques diverses.

Guidée par un urbanisme humaniste respectueux de l'identité des lieux, elle dirige aujourd'hui l'agence d'urbanisme à La Réunion, et propose des concepts créatifs et participatifs innovants pour l'ensemble des acteurs du territoire réunionnais et des Mascareignes.

7

Aurélié RIGAL
Responsable du Pôle Urbanisme de l'AGORAH
Directrice d'études Ingénierie et Composition Urbaine

Diplômée en Urbanisme, Aurélié RIGAL dispose d'une expérience de 10 années en tant qu'aménageur tant en périmètre urbain dense qu'en territoire rural. Ses domaines d'intervention s'étendent de l'aménagement au renouvellement urbain, de la réalisation d'équipements au pilotage de projets.

De par son expérience, elle apporte à l'AGORAH une expertise dans des volets différents tels que l'analyse urbaine, l'ingénierie, l'aménagement, le développement durable, la politique de la ville, la planification ou encore l'urbanisme économique et commercial.





Aude MATHIEU
Chargée d'études Mobilités Durables
Et Equipements Publics

Référente AGORAH auprès des services techniques ou d'urbanisme des collectivités, elle dispose d'une connaissance de terrain des projets d'aménagements et des équipements publics.

Issue d'un cursus d'urbanisme et d'une formation en gestion urbaine, transports, et développement touristique, son regard généraliste lui apporte les qualités de distanciation nécessaires à l'élaboration de la réflexion.

Elle a ainsi pu avec l'AGORAH accompagner des collectivités dans des démarches d'ingénierie urbaine, comme par exemple, lors du montage des dossiers d'appel à manifestation d'intérêt pour la « revitalisation des centres bourgs ».

LE CONTENU DU GROUPE THEMATIQUE N°2

Le groupe thématique n°2 sera centré sur la thématique des éco-mobilités et permettra de définir les indicateurs afférents.

La thématique des éco-mobilités est assez large et regroupe plusieurs sous-thématiques :

- **Le matériel roulant**

- Voiture électrique,
- Vélo électrique,
- Véhicules en libre-service.

- **Les initiatives privées**

- Le covoiturage,
- Les PDE/PDA,
- L'autopartage.

- **Les initiatives publiques**

- Le transport par câble,
- Les navettes inter-urbaines,
- Les Pédibus,
- Le transport des publics spécifiques,
- Les navettes maritimes.

Il s'agit de choisir au sein de ces sous-thématiques les items les plus pertinents afin de proposer des indicateurs en accord avec les caractéristiques du territoire.



Trois indicateurs en lien avec cette thématique sont inscrits dans le plan d'actions du SRIT :

Action 3 : Réaliser des transports par câble, assurer une bonne accessibilité aux services urbains tout en limitant les consommations d'espaces		
Indicateurs	Etat initial au 1 ^{er} janvier 2013	Objectifs
Kilomètres de liaisons réalisées en transport par câble	0	2022 – Saint-Denis – La Montagne – 4 km

Action 4 : Encourager la réalisation des P.D.E. / P.D.A. et la mise en œuvre de leurs actions		
Indicateurs	Etat initial au 1 ^{er} janvier 2013	Objectifs
Nombre de PDE/PDA réalisés	6 (2012)	/
Taux d'efficacité des PDE/PDA	/	/

10

Afin de préparer au mieux ce groupe thématique, l'AGORAH a analysé les indicateurs inscrits au SRIT en fonction de leur possibilité et de leur facilité d'actualisation. Ces indicateurs ont été préalablement sélectionnés, modifiés ou supprimés et d'autres ont été créés afin de proposer un suivi le plus cohérent possible.

Ainsi, une proposition de 4 indicateurs en lien avec les éco-mobilités sera présentée lors de la séance:

- **Indicateur 2.1 – Kilomètres de liaisons réalisées en transport par câble**
→ Nombre de kilomètres de liaisons en transport par câble réalisées à La Réunion.
- **Indicateur 2.2 – Nombre d'aires de covoiturage**
→ Nombre d'aires dédiées au covoiturage pouvant être recensées sur l'ensemble du territoire.
- **Indicateur 2.3 – Nombre de places disponibles sur les aires de covoiturage**
→ Nombre de places de stationnement disponibles sur les aires de covoiturage présentes sur l'ensemble du territoire.

- **Indicateur 2.4 – Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques disponibles**
- Nombre de bornes de recharge à destination des véhicules électriques mise à disposition des habitants sur l'ensemble du territoire.

A partir de ces indicateurs proposés, l'objectif de ce groupe thématique est donc de :

- Débattre sur cette proposition d'indicateurs thématiques ;
- Créer, entériner ou supprimer des indicateurs ;
- Evaluer et échanger autour de la méthodologie proposée ;
- Valider la méthodologie et les indicateurs retenus.

Le but est de proposer des indicateurs pouvant refléter l'impact de la mise en œuvre des actions proposées dans le SRIT sur l'ensemble du territoire. Il s'agira de proposer des indicateurs cohérents, compréhensibles et facilement actualisables afin de réaliser un suivi le plus objectif possible.



PROGRAMME DE LA SEANCE

9h30 – Accueil des participants

9h45 – Ouverture de séance

→ Introduction de Delphine DE DEA, Directrice Générale de l'AGORAH.

10h00 – Présentation d'une proposition d'indicateurs à débattre

12

11h00 – Echanges et débats

11h45 – Validation de la méthodologie proposée

12h00 – Clôture de la séance

ORGANISATION DES GROUPES THEMATIQUES

- Groupe thématique n°1 : Les transports en commun
Le jeudi 28 janvier 2016 à 9h30.
- Groupe thématiques n°2 : Les éco-mobilités
Le jeudi 11 février 2016 à 9h30.
- Groupe thématique n°3 : Les infrastructures
Le jeudi 25 février 2016 à 9h30.
- Groupe thématique n°4 : Les modes doux
Le jeudi 3 mars 2016 à 9h30.
- Groupe thématique n°5 : Le Transport de marchandises/logistique,
aménagement portuaires et développements aéroportuaires
Le jeudi 24 mars 2016 à 9h30.
- Groupe thématique n°6 : Observatoire
Le jeudi 7 avril 2016 à 9h30.

13

Les groupes thématiques se tiendront dans les locaux de l'AGORAH. Ainsi, pour des raisons logistiques, nous vous rappelons que ces groupes seront limités à une vingtaine de participants.

Pour une meilleure organisation de la séance, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence, ou celle de votre représentant, auprès de Melle Aude MATHIEU, chargée d'études Mobilités Durables et Equipements publics - Tél : 0262 72 15 47 – Courriel : mathieu@agorah.com.



REMERCIEMENTS

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible par la collaboration et aimable participation de :

Les animateurs de l'atelier

- Karim LECHLECH
- Nelly LAURET

L'équipe de l'AGORAH

- Delphine DE DEA
- Aurélie RIGAL
- Aude MATHIEU
- Fabienne SOUMILA

L'AGORAH est une agence partenariale publique. Elle remercie à ce titre sa Présidente Fabienne COUAPPEL-SAURET, et l'ensemble de ses membres pour la possibilité donnée à chacune de ses actions.





Directrice de publication : Delphine DE DEA

Les droits de reproduction
(textes, cartes, graphiques, photographies)
sont réservés sous toutes formes.

agorah
agence d'urbanisme à La Réunion

140, rue Juliette Dodu - CS 91092
97404 Saint-Denis CEDEX

0262 213 500

www.agorah.com

© 2016 / agorah

